

Une Organisation en semestres. La formation est organisée et découpée en semestres. La licence est découpée en 6 semestres. Chaque semestre compte 30 crédits (CCTS/ECTS). Une année complète réussie représente 60 crédits. Chaque semestre se termine par une session d'examens comportant:

- une session principale ; une session de rattrapage ouverte aux étudiants non admis à la session principale, dans les conditions fixées par les textes réglementaires.

- La licence correspond à l'obtention de 180 crédits ECTS

Le suivi et l'Elaboration d'un projet Professionnel

Les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé durant leur parcours à l'ISPPA, de la part d'un Conseiller d'orientation qui est un professionnel de l'Institut. Sa mission est :

- d'amener l'étudiant à préciser ses motivations personnelles et professionnelles
- d'identifier ses compétences et ses qualités personnelles
- tirer le meilleur parti des enseignements prodigués et des expériences que constituent les travaux menés au cours de son cursus à l'ISPPA.
- Comprendre ce qu'on attendra de lui et quelles seront les premières étapes de sa vie professionnelles. Elaborer un projet professionnel adapté à ses compétences et à sa personnalité.

Insertion Professionnelle, de la Formation à l'Emploi

Avec sa Licence Professionnelles en ESP, l'étudiant de l'ISPPA peut avoir accès à une gamme diversifiée de débouchés et envisager une carrière lui permettant d'atteindre des fonctions d'encadrement et de responsabilités aussi bien dans les administrations publiques (MINAS, MINPROFF, MINEDUB, MINESEC, MINSANTE, MINJUSTICE) et dans les établissements privées de prise en charge des enfants et des adolescents, des collèges avec internat ou externat, les instituts médico-éducatif. etc

LES PARTENAIRES

Grâce à l'appui du MINESUP, l'ISPPA bénéficie de la Tutelle académique de l'Université de Yaoundé I, Faculté des Sciences de l'Education, Département de l'Education Spécialisée. D'autres partenariats auprès d'autres universités à l'international sont en cours de finalisation.



**Institut Supérieur
de Psycho Pédagogie Appliquée**

ACCORD N° 13/07893/L/MINESUP/SG/DDES/ESUP/OAGS du 18/11/2013

« Tutelle Académique de l'Université de Yaoundé I »

Licence Pro en Education Spécialisée

Admission sur étude de dossiers
et entretiens réservés aux titulaires
du BAC toutes series
ou diplômes équivalents.

Fiche d'inscription
disponible à l'Institut



B.P. 17134 Douala-Cameroun

Tél. (237) 233 47 80 48 // Mob. 677 31 68 43

E-mail : isppa_infos@yahoo.fr // www.isppa.cm

Sis au COH, Vallée du Commissariat du 12^{ème}

Arrondissement - Bonamoussadi

Présentation

L'ISPPA est un Institut Privé d'Enseignement Supérieur reconnu par l'Etat et placé sous la Tutelle académique de l'Université de Yaoundé I. Ses diplômés au premier rang desquels sa **Licence Professionnelle en Education Spécialisée** seront visés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

A l'Institut Supérieur de Psychopédagogie Appliquée, *de nouveaux Diplômes, pour de nouveaux Métiers, pour les Services à la Personne au Cameroun.* L'ISPPA, l'Institut qui forme les professionnels dans les carrières sociales et médicosociales.

But de la Formation

Le social est un secteur pourvoyeur d'emplois. La formation dispensée à l'ISPPA a pour but de former le professionnel de l'éducation spécialisée qui exerce ses fonctions dans les entreprises, dans les établissements et services sanitaires, sociaux et médicosociaux.

Les buts de cette formation sont :

- > Assurer un accompagnement spécialisé et individualisé des enfants, des adolescents et adultes présentant des difficultés d'insertion sociale ou de réinsertion professionnelle.
- > Assurer une intervention auprès des enfants, adolescents et personnes âgées :
 - En situation de handicap,
 - En situation de dépendance,
 - En situation en souffrance physique ou psychique,
 - En difficulté scolaire, sociale ou familiale,
 - En voie d'exclusion sociale etc...
- > Par le soutien qu'ils apportent et par les projets psycho éducatifs qu'ils élaborent, ils aident les personnes en difficultés à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leur capacité de socialisation, d'intégration scolaire et d'insertion socio-professionnelle.

Les objectifs de la formation

L'ISPPA a été créée pour apporter des réponses concrètes à des besoins totalement insatisfaits concernant l'éducation, la scolarisation, l'accompagnement, la supervision, l'intégration professionnelle et sociale des personnes en difficulté.

Les objectifs de l'ISPPA en terme de compétences professionnelles sont :

- Savoir accompagner les publics à besoins éducatifs et sociaux particuliers,
- Savoir élaborer, conduire et évaluer un projet éducatif
- Savoir inscrire son action dans une équipe pluridisciplinaire, et s'impliquer dans les dynamiques institutionnelles et travailler avec des multiples partenaires de l'action éducative, sociale et thérapeutique

Les filières de formation professionnelles prévues à l'ISPPA sont :

- **l'Education Spécialisée,**
- **l'Orthophonie,**
- **l'Ergothérapie.**

Les deux dernières filières sont opérationnelles à partir de la rentrée académique 2017

L'admission à l'ISPPA

L'admission en Licence Professionnelle 1^{ère} année d'Education Spécialisée (LP1 ESP) est possible **au candidat titulaire d'un baccalauréat toutes séries, soit d'un GCE AL**, soit d'un diplôme jugé équivalent. L'inscription à l'ISPPA comprend deux phases :

- **l'inscription administrative** (entre juillet et octobre) qui est la phase paiement des frais de scolarité et de délivrance de la carte d'étudiant.
- **l'inscription pédagogique** pour les détenteurs de la carte d'étudiant qui marque le début effectif des cours.



Modalités de préparation de la Licence Professionnelle en Education Spécialisée (LP1 ESP)

Une Organisation en Unités d'Enseignements (UE). La filière **Education Spécialisée (ESP)** est chargée de la gestion et du suivi des enseignements du LMD en **Education spécialisée**, à l'ISPPA. L'Élément Constitutif de l'Unité d'Enseignement (ECUE) comprend plusieurs formes d'enseignement : Cours Magistraux (CM), Travaux Pratiques (TP), Travaux Dirigés (TD), Travail Personnel de l'Étudiant (TPE), activité appliquée sous forme de stage, de projet, de mémoire ou de projet de fin d'études.

On distingue des unités d'enseignement (UE) **fondamentales, professionnelles, complémentaires** et **des stages**.